

RN 154

Une contribution
au Débat public

par Christian GIGON

Conseiller Général d'Eure et Loir

Maire de Champhol

Grenelle de l'Environnement

« Ce ne sera plus aux solutions écologiques de prouver leur intérêt . Ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement

La priorité ne sera plus au rattrapage routier mais au rattrapage des autres modes de transport

Ne peut-on financer les transports alternatifs en réduisant les crédits affectés à la construction de routes ? ».

Nicolas SARKOZY, discours de clôture du Grenelle de l'Environnement

Région de

C
H
A
R
T
R
E
S

Routes principales



RN 154 : Ni autoroute à l'EST ou à l'OUEST de CHARTRES

Mais :

- 1. Améliorer la fluidité du trafic actuel (non évolutif) sur la rocade de Chartres (R.N 1154 , R.N 123 et R.D 910) .**
- 2. Engager les travaux de mise à 2 X 2 voies de l'actuelle R.N 154 de Chartres-Sud à Allaines.**

Un frein :

- **une concession est un frein au développement économique local :**

- les entreprises locales qui roulent vont être pénalisées financièrement (péage),

- les entreprises vont être soumises au mêmes difficultés de circulation que les particuliers sur les voies de substitution ,

- la desserte locale des zones industrielles, artisanales et commerciales sera moins bien assurée,

- le pouvoir d'achat des consommateurs va être amputé par le péage.

Concession autoroutière de la RN 154 entre Dreux et Orléans

Chartres métropole participera au financement du projet

Le principe d'une concession autoroutière entre Dreux et Orléans est acté. Cet aménagement améliorera le cadre de vie des riverains et la sécurité routière le long de cet axe. Il assurera également une liaison rapide et fiable entre les pôles économiques locaux.

La réalisation du contournement routier de l'Est de l'agglomération chartreuse est une priorité du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), document adopté le 15 mai 2006 et qui fixe les règles d'un développement harmonieux du bassin chartrain à l'échelle de 39 communes (voir notre précédent numéro). L'étude de la mise en concession de la route nationale (RN) 154 dans l'itinéraire Dreux/Orléans figure également dans ce document.

A l'initiative de Jean-Pierre Gorges, Président du syndicat pilotant le SCOT, des contacts ont été pris notamment auprès du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer pour que cette étude soit engagée. Suite à ces interventions, une réflexion a été menée par les services de l'État concernés. Au terme de plusieurs mois d'études et de réunions d'information et d'échanges entre les services de l'État et les élus locaux, un consensus s'est dégagé sur la proposition de concession autoroutière de la RN 154 entre l'A10 et Nonancourt (voir schéma).



« Retour de bonne fortune »

Ce projet représente un investissement privé de l'ordre de 650 à 700 millions d'euros. Une contribution publique dite d'équilibre, estimée entre 80 et 120 millions d'euros, devra être répartie entre l'État (50%) et les Collectivités Locales (Région Centre, Conseil Général et Communautés d'agglomération de Chartres et Dreux). Le montant sera précisé en fonction des propositions des candidats concessionnaires, des aménagements techniques et des politiques tarifaires retenues. A noter qu'une clause de « retour de bonne fortune » sera incluse dans le contrat. Cette clause permettra aux collectivités locales de se voir restituer tout ou partie de leur subvention en cas de résultats de la concession supérieurs aux prévisions.

Les élus de Chartres métropole ont, le 23 mars dernier, approuvé à l'unanimité des votes exprimés une participation de l'agglomération au financement de ce projet.



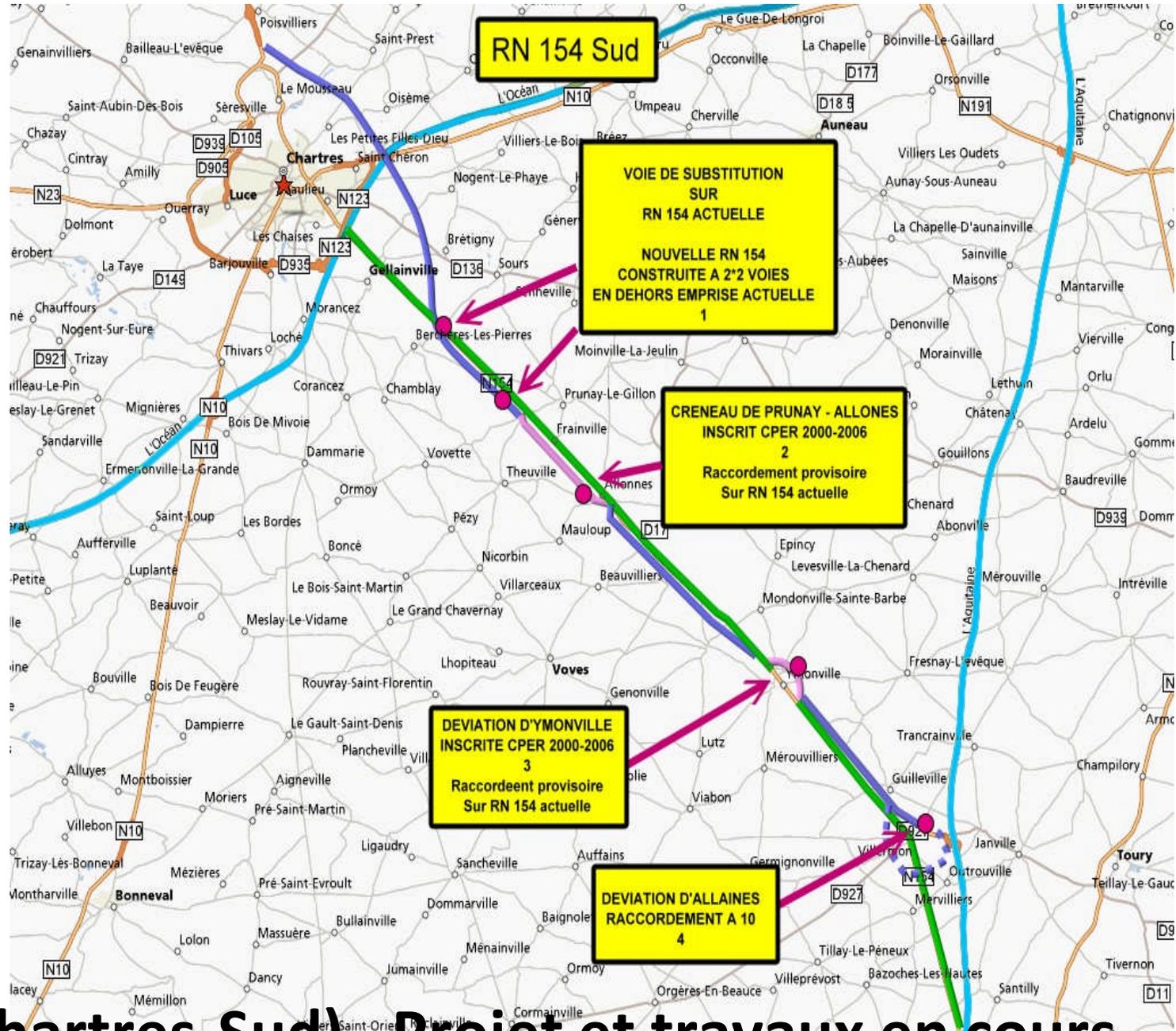
Une mise en service est envisagée pour 2014. D'ici là, des précisions seront apportées, notamment sur les systèmes d'échangeurs et de péages et les itinéraires de substitution. Nous y reviendrons bien évidemment.



Avantages au niveau local d'une autoroute Dreux - Orléans

- Améliorer le cadre de vie des populations riveraines, grâce au contournement Est de l'agglomération.
- Améliorer la sécurité routière, une autoroute étant plus sûre qu'une route nationale ou départementale.
- Assurer une liaison rapide et fiable entre les pôles économiques.

Article (Juillet 2007) de Chartres Métropole Magazine



RN 154 (Chartres-Sud) - Projet et travaux en cours

**Chartres-Est : En 2004 , réalisation de
la R.D 823.**

**La non réalisation de la rocade
EST de Chartres a entraîné en 2004
, la mise en oeuvre d'une voie de
désenclavement de Chartres à
Champhol (réalisation d'une
nouvelle route départementale - la
RD 823) en empruntant les**

aménagements prévus

Chartres - Est



De Chartres à Champhol - Route départementale 823 (de l'Ex RN 10 à la RD 6)

Rocade SUD de Chartres

La rocade SUD-EST (R.D 910–ex
R.N 10) et SUD (R.N 123) de
Chartres comporte 2 X 2 voies

Rocade Sud de Chartres : Trafic entre 2007 et 2008

Véhicules :

36 614



36 205



- 1,12 %

Chartres - Rocade SUD – OUEST (R.N 123)



Rocade Sud - Ouest , Ouest et Nord de Chartres : Trafic entre 2007 et 2008

- Sud-Ouest (RN 123) de 34 678 à 34 829 véhicules → + 0,44%

- Ouest (RN 1154 dans la Commune de
MAINVILLIERS) de 18 637 à 19 005

véhicules → + 1,97%
- Nord (RN 1154 vers RN 154 dans la
commune de Lèves) de 16 737 à 16 560

véhicules → - 1,06%

Chartres - Rocade Nord-Ouest (RN 1154)



**Un échangeur
est nécessaire
au Nord de la
ville de LEVES**

Trafic de A 19 vers l'Eure et Loir

Depuis juin 2009 (date de l'ouverture de l'A 19) seulement 500 à 600 véhicules sortent au péage d'Allaines afin d'emprunter la R.N 254 et ensuite la R.N 154 .

Car le trafic va encore augmenter : dès l'été prochain, avec l'ouverture de l'A 19, ce sont 10 000 véhicules supplémentaires qui s'engouffreront sur la RN 154 en sortant d'Artenay.

Enfin, en termes d'impact sur l'environnement, la circulation polluée moins sur autoroute que sur les nationales ou départementales.

Il y a donc urgence à faire avancer ce dossier. Tous ceux qui soutiennent ce projet de concession doivent se mobiliser. Je vais proposer à mes collègues du bassin de vie chartrain (à l'échelle du Syndicat mixte d'études et de programmation) de prendre des initiatives pour faire entendre notre voix dans le débat public. »*

EXTRAIT

(photocopie)

du

Magazine

de

Chartres

Métropole

Trafic entre 2007 et 2008 sur la RN 154 (Sud de Chartres)

- De Chartres à la RD 17 : de 9 972 à 9 421 →
-5,53 %
- De la RD 17 à Allaines : 10 387 (a)

*A titre de comparaison , il circule sur la RD
928 de DREUX vers CHATEAUNEUF en
Thymerais : 9 717 véhicules.....*

(a) pas de comptage en 2008

Évolution des trafics sur l'ensemble des routes en Eure et Loir

Les **cartes officielles** (*Ministère du développement durable et Conseil Général d'Eure et Loir*) de l'évolution des trafics de 2005 à 2008 sur les routes en Eure et Loir

2005 - Autoroutes : moins 0,05%



TRAFICS 2005

AUTOROUTES, ROUTES NATIONALES, ROUTES DEPARTEMENTALES

EVOLUTION DES TRAFICS	
AUTOROUTES	-0.05%
ROUTES NATIONALES	+0.20%
ROUTES DEPARTEMENTALES	+0.58%

M.J.A. 19849
P.L. 12.6%

2006 - Autoroutes : moins 0,01%



TRAFICS 2006

AUTOROUTES, ROUTES NATIONALES, ROUTES DEPARTEMENTALES

EVOLUTION DES TRAFICS	
AUTOROUTES	-0.01%
ROUTES NATIONALES	-1.61%
ROUTES DEPARTEMENTALES	+0.86%

M.J.A. 19849
P.L. 12.6%

2007 – Autoroutes : plus 2 %

Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Atelier d'Information Géographique - S.A.G.R.
D.I.R.-D.G.E.C.V. Esplanade Taugourdeau
28300 MAINVILLIERS

CARTE DES TRAFICS 2007

AUTOROUTES, ROUTES NATIONALES, ROUTES DEPARTEMENTALES

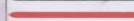
EVOLUTION DES TRAFICS

AUTOROUTES	+2,00%
ROUTES NATIONALES	+0,58%
ROUTES DEPARTEMENTALES	+1,12%

M.J.A. 13 039
P.L. 15,7%

Légende

TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL

	10 000 - 60 000
	5 000 - 10 000
	2 000 - 5 000
	1 000 - 2 000
	0 - 1 000

(Revis le 19/10/2007)
X

2008 – Autoroutes : moins 4 %

Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL



Atelier d'Information Géographique - S.A.G.R.
D.I.R.-D.G.E.C.V. Esplanade Taugourdeau
28300 MAINVILLIERS

CARTE DES TRAFICS 2008

AUTOROUTES, ROUTES NATIONALES, ROUTES DEPARTEMENTALES

EVOLUTION DES TRAFICS

AUTOROUTES	- 4,00%
ROUTES NATIONALES	- 1,42%
ROUTES DEPARTEMENTALES	+ 0,18%

M.J.A. 13 039
P.L. 15,7%

Légende

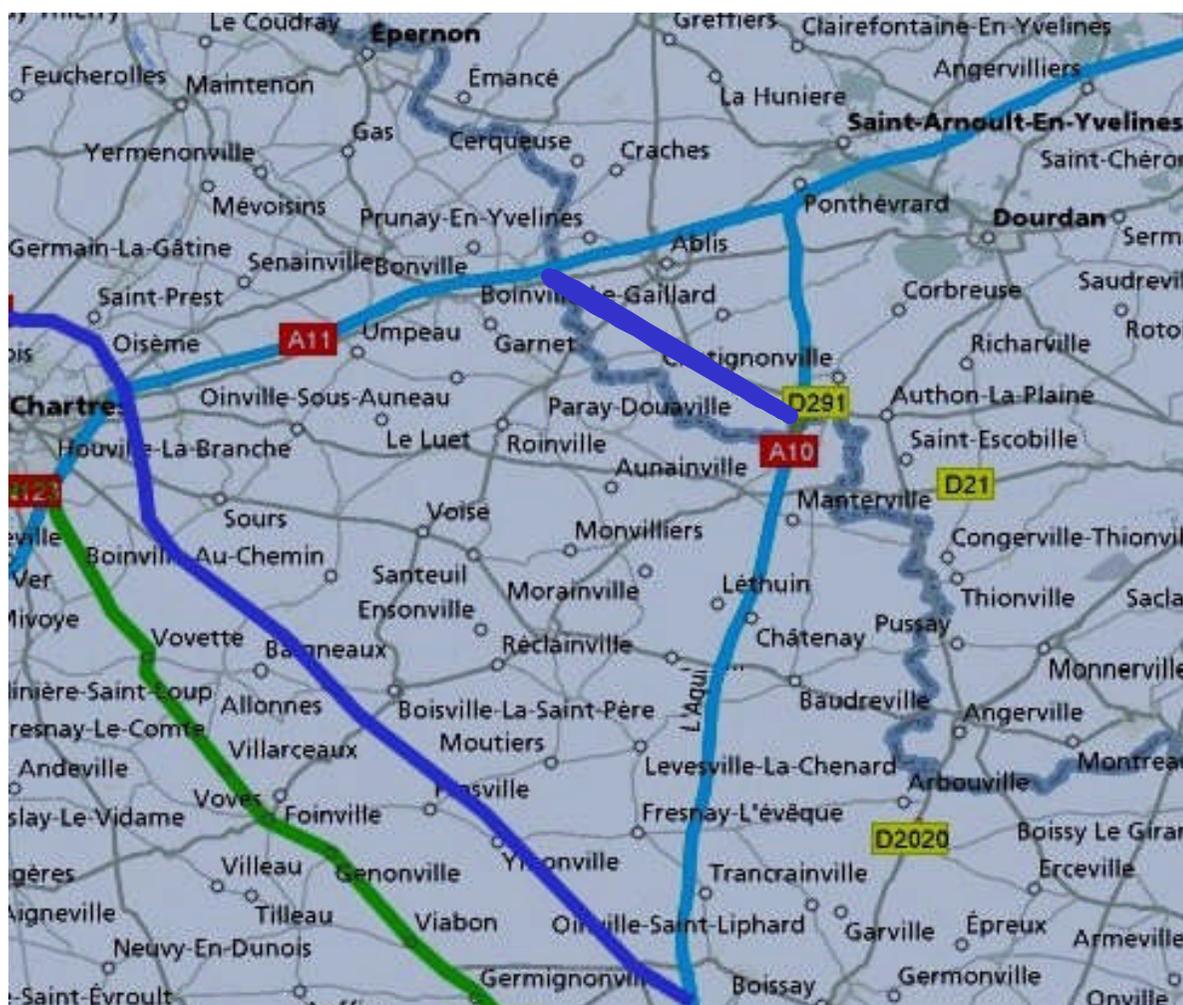
TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL	
	15 000 - 50 524
	5 000 - 15 000
	3 500 - 5 000
	2 000 - 3 500
	500 - 2 000
	0 - 500

Proposition d'autoroute de liaison entre l'A 11 à l'A 10

A ce jour , il est impossible de se rendre de Chartres (A 11) à Orléans (A 10) sans sortir de l'autoroute

Une solution simple ----- >

Proposition....



Création
d'un barreau
autoroutier
d'une 2 X 2
voies qui
pourrait être
sur le fuseau
de la RN 191

Projet de concession autoroutière à l'EST de Chartres

- **C'est une autoroute qui va (uniquement) contourner Chartres .**
- **Ce n'est pas le contournement de Chartres qui va être terminé .**
- **Le trafic local de Chartres ne circulera pas sur l'autoroute mais sur la rocade actuelle.**

Chartres-Est : Plan présenté en 1994-1995



Paysage du passage éventuel à l'Est de Chartres de la 154



Lotissement « Les Bornes » au droit de la RD 823 .



Collège SOUTINE (600 élèves)

Fuseau (projet de l'État) de la 2 X 2 voies entre Champhol et Saint Prest →
→ →

Champhol →

← Saint Prest



Soutine (bis)

← Fuseau du projet →

.....



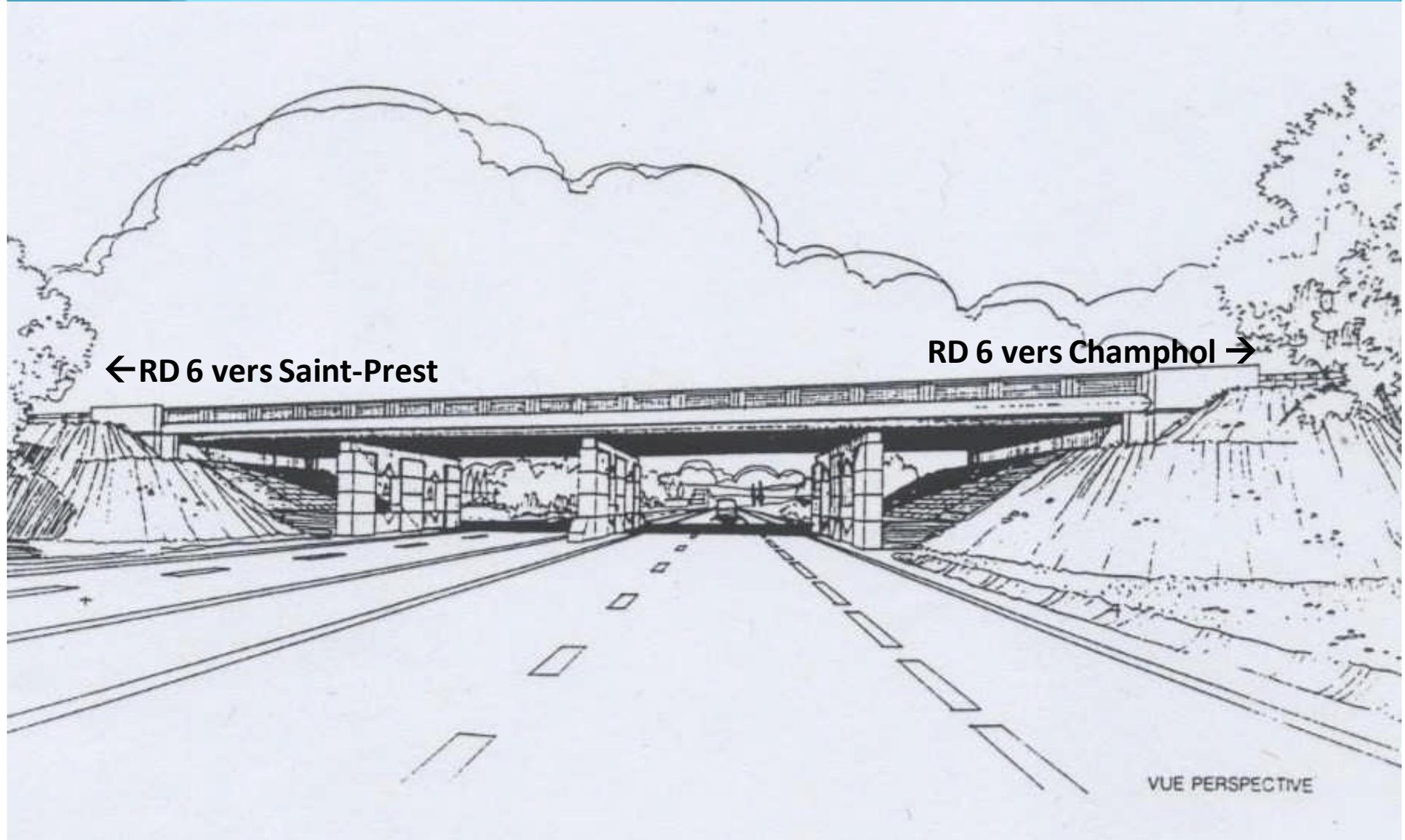
Le projet de viaduc de 1994

De la traversée de la vallée de l'Eure , vue depuis la RD 906



Depuis la route de Maintenon

Projet de la RN 154 sous la RD 6



Viaduc (Projet à St Prest- Vallée de l'Eure)



Château d'eau du GORGET (hameau de St Prest)

RD 6-2

Plan d'eau du GORGET

Plateau du GORGET (Saint Prest)



SUD

- Fuseau EST -

NORD

**Chartres-Est . PROPOSITION d'une simple
2X1 voie en reprenant pour partie une RD
340.1 existante**

**Proposition de prolongement de la RD
823 vers la RD 906 (Route de
Chartres-Maintenon) pour la circulation à
l'intérieur du bassin de vie Chartrain.**

(reprise d'un projet de déviation du passage à niveau de la voie ferrée Paris
– Le Mans à Saint-Prest)

Photo Chartres – Est (Chartres – Champhol – Saint Prest – Gasville Oisème – Lèves)



Proposition de prolongement de la RD 823 vers la RD 906 (Route de Chartres-Maintenon)



Variante

Il est toujours possible (non obligé) de rendre la R.D 823 direct vers la R.D 906 *(il ne faut oublier la problématique du passage à niveau ferré de la R.D 6 dans la commune de Saint-*

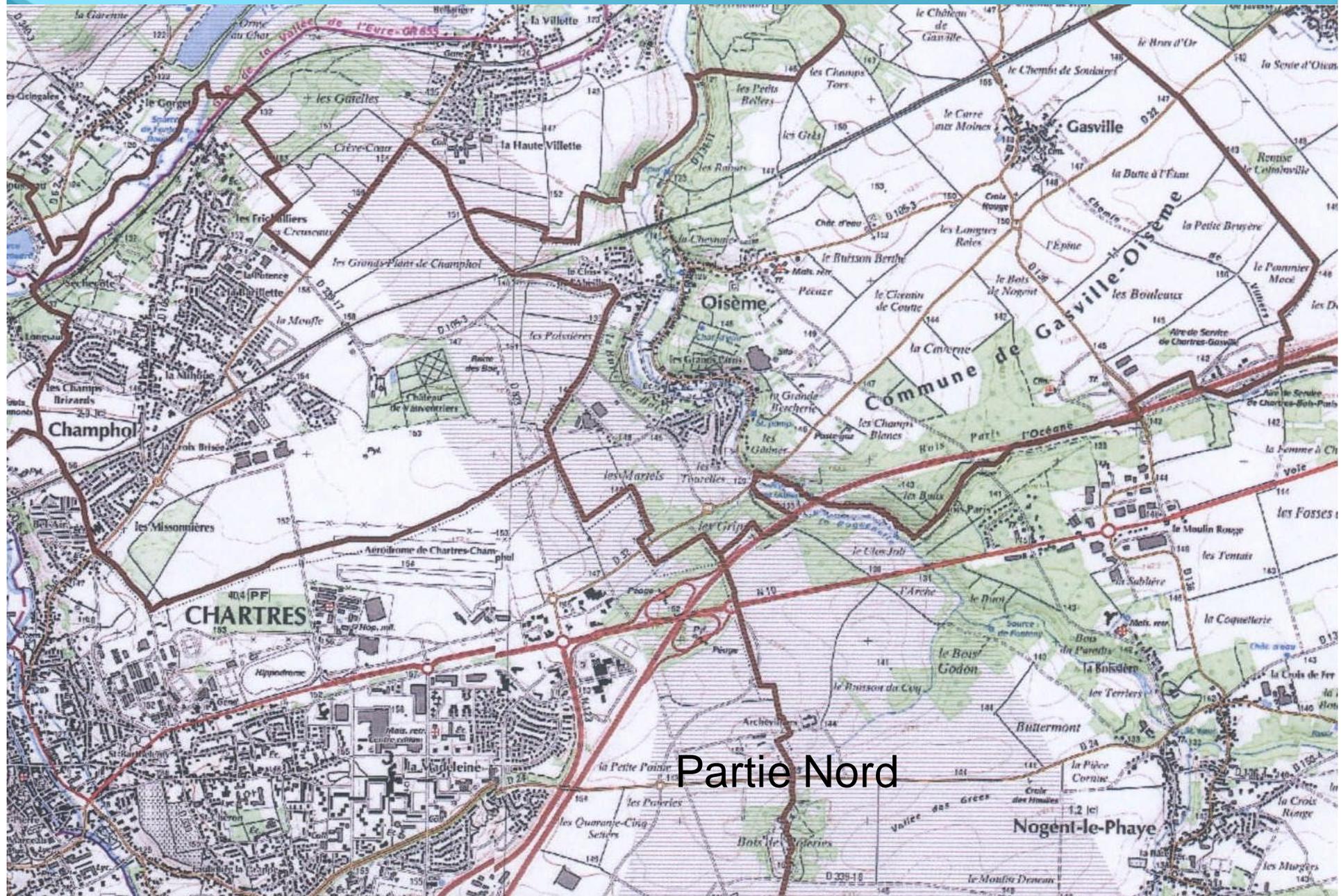
Variante douce 2 X 1 voie (direct)



Étude d'un fuseau par l'EST de Chartres.....

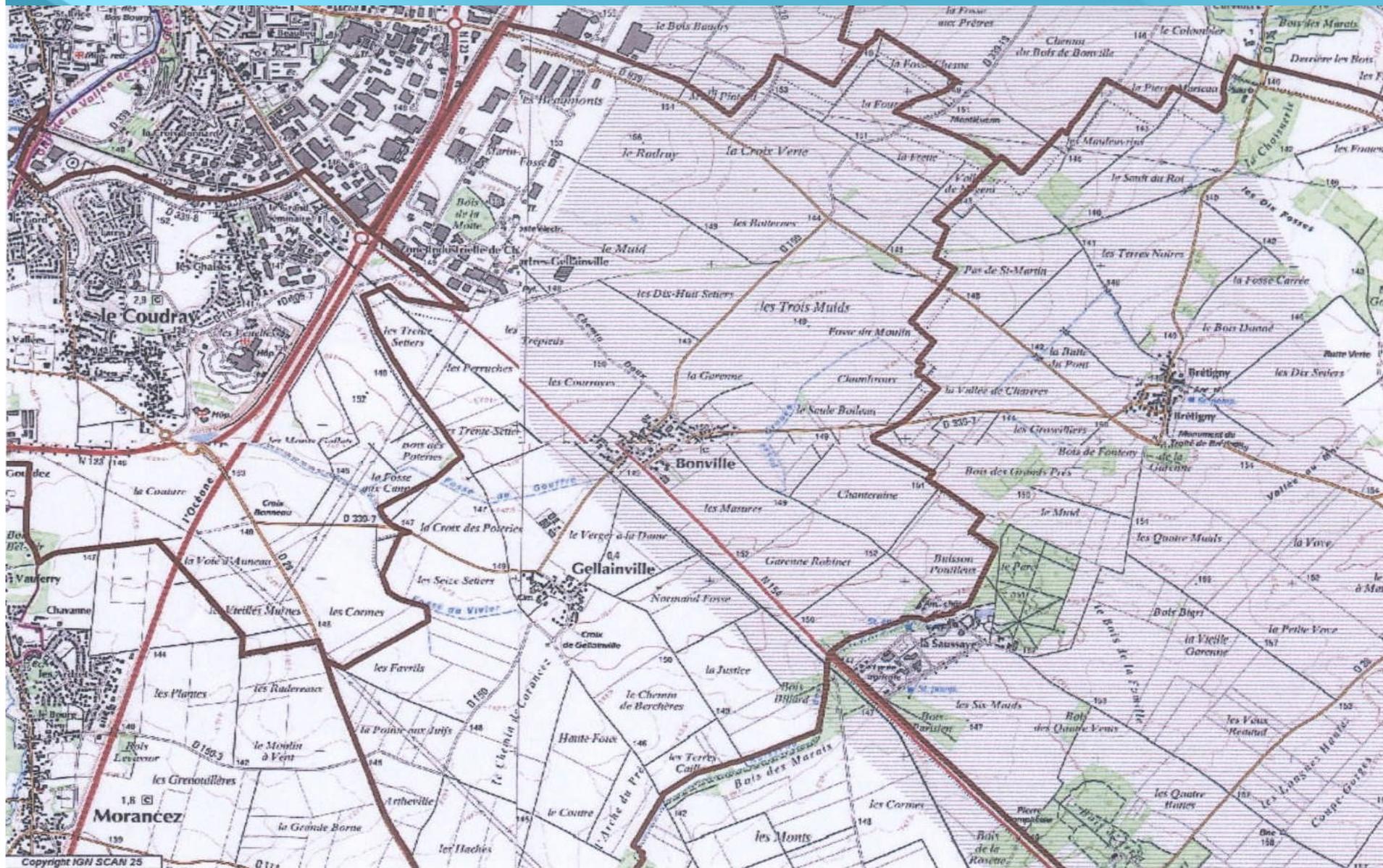
Engagement d'une étude par la
D.R.E et déléguée à la S.A.F.E.R
en Décembre 2009

Étude de la S.A.F.E.R (Partie Nord)



Partie Nord

Étude de la S.A.F.E.R (Partie Sud)



Zone hachurée grise horizontalement = périmètre du diagnostic agricole R.N 154

Budget «routes » 2010 du Conseil Général d'E&L

Crédit ouvert pour la réalisation d'un
giratoire sur la RN 154 à l'intersection
de la route départementale 28 de
Berchères les Pierres à Sours

Budget « routes » 2010 du Conseil Général d'E&L

Proposition de la réalisation de voies
d'évitement sur la rocade de Chartres
:

*- Giratoire de la R.N 123 et de la R.D
910 (ex- RN 10) vers Châteaudun .*

- Giratoire de la R.N 123 et de la R.D

Illustration de ces voies d'évitement sur la RN 123

(Rocade SUD de Chartres)



Budget « routes » 2010 du Conseil Général d'E&L

Ces voies d'évitement permettront de fluidifier le trafic sur la rocade mais la mise en œuvre de carrefours dénivelés serait préférable et surtout de ne pas créer de nouveaux giratoires (exemple : projet du Pôle Ouest) .

Projet de l'Agglomération de Chartres



ALLONNES ... , enfin les travaux de la
déviation sont engagés ... mais ... (?)



Manifestation en Décembre
2008 pour sa réalisation.



R.N 154 à Allonnes



Décembre 2008:

Manifestation

afin de solliciter

le début des travaux

à Allonnes



Panneau Chinois

Interdit
aux
voiture
s



Avec mes remerciements pour
votre écoute



Péage d'une autoroute chinoise